



## COMMUNE DE LES CLEES

# Election à la Syndicature du 26 avril 2026 (1<sup>er</sup> tour)

## Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste « 2 villages – 1 commune », comprenant le nom d'une personne candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

### PROCLAME

**Madame Marinette BENOIT**, née le 04.08.1965, originaire de Rances et Juriens, domiciliée à Vers le Bordeloz 1 à 1356 La Russille, **est élue tacitement Syndique** pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral

La présidente du bureau :

*M. Benoit*

La secrétaire :

*V. P. H. S.*

Les Clées, le 7 avril 2026

